

Et pourtant ce n'est pas tout. Après la bataille du Mans, le général de Marivault, revenu en Bretagne, ne cessait de protester contre le détestable armement, première cause de l'échec de la Tuilerie, et contre les projets annoncés par le ministre de lancer de nouveaux mobilisés dans une parodie aventureuse : « Les armes, disait-il, sont pures que nulles, par leur qualité et celle de leurs munitions; il n'y a ni souliers ni équipement; mettre les mobilisés devant l'ennemi avant que chaque homme ait eu quinze jours d'instruction, avec une arme qui porte, ne sera que répéter le sacrifice inutile et criminel que vous en avez fait au Mans. »

De telles vérités ne pouvaient plaire au dictateur; M. de Marivault fut révoqué le 22 janvier 1871.

Le général Chanzy, qui voulait recouvrer sa liberté d'action et mettre à la tête de la Bretagne un chef éprouvé et sympathique, demanda au ministre de confier le commandement supérieur de la défense de cette province au général Charette : « Le général Chanzy attache à cette affaire une grande importance », écrivait, le 23 janvier, le délégué Freycinet à son ministre Gambetta, alors à Lille. « Il dit que ce sera le seul moyen pour lui de reprendre l'offensive sans compromettre la Bretagne. »

M. Gambetta répond tout de suite : « Il y aurait inconvénient à constituer à Charette ce commandement régional; il faut éviter de lui donner une sorte de suprématie politique. »

En conséquence, bien que ce fût là, de l'avis de Chanzy, le seul moyen de ne pas compromettre la Bretagne, il le refuse. Compromettre la Bretagne, le beau malheur! N'est-ce pas un nid de réactionnaires? Mais quand l'invasion prussienne ravage le cœur de la France et menace tout l'Ouest, risquer de donner à Charette quelque influence politique, voilà, aux yeux de M. Gambetta, le vrai péril! Qui oserait soutenir, après cela, qu'il ne s'est pas toujours et uniquement préoccupé de la défense nationale?

Mais si M. Gambetta travaille à écarter le péril venant de Charette, il sait aussi que ce n'est pas le seul péril. Il y a Charette, mais il y a aussi Cathelineau. Le général Chanzy, d'accord avec le ministre, avait confié à ce dernier, renforcé d'une dizaine de bataillons des mobilisés de Bretagne, la défense de la Mayenne depuis Chateaugontier jusqu'à Angers. Mais il y avait à Angers un préfet ultra-radical, M. Engelhard, grand ami de Gambetta et grand ennemi des cléricaux.

Dès qu'il sait que le corps d'armée de Cathelineau doit défendre son département, il proteste contre cette « armée cléricale » dont « la présence pendant la période électorale peut présenter de graves inconvénients. » Il va jusqu'à s'écrier : « Ce serait la guerre civile. » Il demande impérieusement que, malgré les ordres de Chanzy, Cathelineau et ses troupes sortent du département de Maine-et-Loire, et il termine par cette sommation :

« J'attends des ordres en ce sens et d'urgence. » (2 février 1871).

Il n'attendit pas longtemps. Quelques heures après, le délégué Freycinet notifiait au général Chanzy d'avoir à modifier ses plans de façon à délivrer le radical Engelhard du cléricisme Cathelineau. Chanzy protesta énergiquement :

« Mais, dit-il, tout cela était arrangé avec le ministre, j'insiste pour que mon plan s'exécute. »

Le délégué du dictateur lui répond : « Les ordres que vous avez reçus « hier concernant Cathelineau vous ont « été passés de la part de M. Gambetta « POUR DES RAISONS POLITIQUES que je « n'ai pas à discuter ici. Veuillez donc « vous y conformer. »

Ainsi donc, la défense nationale, c'était bon pour les proclamations, pour les parades, pour la biague; c'est avec cela qu'on gobait le badaud et le bourgeois. En réalité, le dictateur n'avait qu'un but : la politique, c'est-à-dire l'asservissement de la France à la coterie radicale.

Quant aux Bretons, c'était pour lui une sorte de matière à expérience militaire, sur laquelle il se livrait aux plus curieux essais.

À la Tuilerie, il avait voulu voir quelle figure pouvaient faire devant le fusil à aiguille et le canon prussien des hommes armés de fusils qui rataient et que l'on ne pouvait même pas charger.

Le 18 janvier, il livra les bataillons mobilisés des Côtes-du-Nord à un innovateur militaire qui prétendait faire des généraux parfaits en deux heures, des officiers supérieurs en deux jours, des officiers inférieurs, sous-officiers et soldats en huit jours au plus.

L'auteur de ce nouveau système d'instruction militaire était, d'ailleurs, de bonne foi. Mais que dire de M. Gambetta, qui prétendait, par ces moyens fantastiques, organiser la défense de la Bretagne? N'est-ce pas là le plus évident symptôme de cette folie furieuse et de cette incapacité radicale qui resteront dans l'histoire le double caractère de sa dictature?

Aussi M. de La Borderie est-il certainement bien trop modéré quand, pour conclusion finale de son rapport, il se borne à dire :

« Trois mots résumant cette histoire » de Conlie :

« La Bretagne avait donné, au premier appel, pour la défense nationale, tout ce que le gouvernement lui demandait en hommes et en argent. »

« Le gouvernement dépensa l'argent, imposa aux hommes trois mois de souffrances, exposa le nom breton au déshonneur. »

« Et la défense nationale n'en retira aucun profit! » X. X. X...

## ÉTRANGER

On écrit de Rome à l'Union :

« Le gouvernement italien a fait cadeau au syndicat Piacentini de trente-deux couvents qui doivent servir pour l'implantation de nouvelles écoles, etc. Parmi ces couvents, il en est un dont le gouvernement ne peut pas même disposer, puisqu'il appartient à une communauté irlandaise, et c'est là justement que le nouveau cardinal Martinelli a trouvé un modeste refuge. Il paraît que ces trente-deux couvents ne suffisent pas encore à notre syndicat, qui en désire un plus grand nombre afin de pouvoir y loger une vingtaine de mille ouvriers qu'il a enrôlés dans le nord de l'Italie et qui doivent arriver bientôt à Rome pour concourir aux immenses démolitions qu'entraînera le percement de la rue dite Nationale et l'exécution du plan régulateur. Notre syndicat, qui a combattu sous Garibaldi, qui a été secrétaire de Mazzini et que l'almamanach des francs-maçons nous présente comme vénérable et trésorier de la franc-maçonnerie italienne, prépare ainsi le terrain sur lequel il espère asseoir dans un bref délai la République romaine, dont il est le chef désigné. »

« L'arrivée de ces nouveaux ouvriers portera le nombre de ces derniers à 50,000 environ. Ces ouvriers sont, pour la plupart, des garibaldiens et des affiliés aux sectes maçonniques; ce seront un jour les soldats de la future République et les incendiaires de la future Commune. Le syndicat, qui a déjà sous la main une force armée composée d'agents de l'octroi, de gardes municipaux, de gardes nationaux et de pompiers, ne se contente pas d'enrôler des ouvriers, il prépare aussi des dépôts d'armes, et, si nous sommes bien informés, 8,000 revolvers sont à sa disposition. Qu'on juge après cela de la situation qui va être faite à la Ville éternelle, et que ceux qui s'endorment encore sur les dangers que court le Vatican et sur les périls qui entourent la personne sacrée du vénéré Pontife prisonnier, se réveillent une bonne fois. Une escalade au

Vatican serait bien vite donnée, et les étages seraient tout trouvés. Peut-être dirait-on que ce sont là des imaginations produites par la peur; eh bien, répondrons-nous, voyez ce qu'ont fait les communards de Paris, et que les crimes du passé vous donnent la mesure des excès de l'avenir. »

« Du reste, les occasions d'agir ne pourront guère tarder à notre syndicat. Que lui faut-il pour être libre de faire son coup? Une guerre à l'extérieur. On lui a donné là-dessus une leçon qui sans nul doute ne sera pas perdue, et il n'est pas même nécessaire que l'Italie prenne une part directe à cette guerre, il lui suffira qu'elle soit obligée de diviser ses forces pour garder ses frontières. Or, la guerre n'est pas éloignée; il est plus que probable que la Prusse entrera en campagne au printemps prochain. M. de Bismarck a hâte d'en finir, et, du reste, il a besoin de la guerre pour briser les obstacles, qui vont toujours croissant dans son empire. Non content d'armer, la Prusse fait de nombreux achats de chevaux, comme si elle devait entrer en campagne dans quelques jours. J'ai vu des lettres de Vienne, écrites par des hommes très au courant de la situation, qui ne laissent aucun doute sur les intentions et les projets du chancelier fédéral. »

« Au printemps, la Prusse fera la guerre à l'Autriche, parce qu'elle croit que l'amitié entre cette dernière puissance et la Russie ne sera pas encore définitive, et elle compte, du reste, sur les préparatifs imparfaits de la Russie. La Prusse se sent assez forte pour briser l'Autriche; mais, ne voulant pas diviser ses forces, elle fait miroiter aux yeux de l'Italie la possession de la Savoie, de Nice et d'une partie de la Provence, et c'est pour préparer son entrée en campagne contre la France que l'Italie soulève tant d'incidents et se plaît à nous insulter. La Prusse compte et sur la neutralité de l'Angleterre et sur l'inaction de la Russie, et surtout sur la division des partis en France. »

« Un moment elle avait tremblé que le Roi ne reprît possession de son trône, et ne voulant pas s'exposer à courir de nouveau le danger de voir Henri V sur le trône avant le parfait accomplissement de ses projets ambitieux, elle en hâte l'exécution, comptant sur notre faiblesse et nos divisions. »

## ROUBAIX -- TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

M. Tournier, substitut du procureur de la République à Boulogne-sur-Mer, est nommé à Lille, en remplacement de M. Calary, qui est nommé à Mans.

M. Vandeleit, juge au tribunal de Dunkerque, est nommé conseiller à la cour d'appel de Douai, en remplacement de M. Fievet, décédé.

M. Clément, juge à Cambrai, est nommé à Dunkerque.

M. Barbier, substitut à Cambrai, est nommé juge au tribunal de cette ville.

M. Bollin, substitut à Béthune, est nommé à Cambrai.

M. Hardouin, substitut à Avesnes, est nommé à Béthune.

M. Giroud a été élu hier conseiller général, dans le canton-ouest de Douai. M. Giroud est président de la Chambre de commerce, et bien que sa candidature ait été soutenue par les journaux républicains, il passe pour avoir des opinions très-modérées. Il avait pour compétiteur M. le comte de Guerna.

L'Emancipateur annonce que la remise de la barrette par le maréchal de Mac-Mahon aux nouveaux cardinaux, devant avoir lieu jeudi 8 janvier, dans la chapelle du château de Versailles, le cardinal-archevêque de Cambrai doit partir demain lundi.

Hier, Son Eminence a reçu une députation de l'Ecole Saint-Joseph de Lille, tenue par les Jésuites, qui est venue la complimenter en prose et en vers d'un très-bon latin, comme on en savait faire dans les collèges de la Compagnie de Jésus, au temple du Père Jouvency.

Quelques personnes semblent croire que la réception solennelle de Son Eminence le cardinal-archevêque aura lieu

après son voyage de Paris. C'est une erreur. On est dans la coutume de ne faire cette cérémonie qu'au retour de Rome, après la remise du chapeau par le Pape lui-même. Ainsi en a-t-il été pour le cardinal Giraud.

On a annoncé que les cadres de l'armée territoriale seront entièrement constitués au 1er mars prochain.

Cette nouvelle serait tout au plus vraie si l'on reportait la date de la constitution des cadres de l'armée territoriale au 1er janvier 1873.

Dans le courant de cette année on procédera au classement des demandes des officiers de l'armée retraités ou démissionnaires, ainsi qu'à celle des anciens officiers de mobiles et de mobilisés qui, en vertu de la loi du 24 juillet 1873, pourront être pourvus de commandements après examen.

Tout porte à croire que la première réunion des premières classes de l'armée territoriale, quatre environ, ne pourra pas avoir lieu avant l'automne de l'année prochaine.

Le commerce s'est vivement ému de la résolution prise par la Banque de France de ne plus accepter en paiement les pièces de cinq francs en argent d'origine étrangère. La note suivante, exposée les motifs qui ont décidé l'adoption de cette mesure :

La Banque refuse les pièces de 5 francs étrangères que le public lui offre en paiement.

A-t-elle tort ou raison ?

Les pièces de 5 francs n'ont cours obligatoire qu'entre les particuliers habitant le pays qui les a frappées. On ne peut forcer personne en France à recevoir des écus belges, italiens ou suisses et réciproquement. Mais les caisses publiques de tous ces Etats, signataires de la convention monétaire de 1865, sont obligées de recevoir les écus frappés par eux. Il n'en résulte pas le cours légal réciproque entre les particuliers et la Banque qui n'étant pas caisse publique, mais établissement privé, est parfaitement fondée à repousser les écus belges et italiens.

C'est donc son droit. La démonétisation de l'argent dans plusieurs Etats de l'Europe, et notamment en Allemagne, a laissé sans emploi un stock considérable et inusité de ce métal précieux; il s'en est suivi une baisse de 12 à 15 francs par mille sur l'argent fin, lesquels, avec la marge de 10 pour 0/0 entre le titre du fin et du monnayé, laissent, malgré les frais de frappe et les pertes d'intérêts, un bénéfice énorme aux spéculateurs belges et italiens, qui ont acheté du fin pour faire frapper depuis un an cent millions d'écus en Belgique et bien plus en Italie.

Or, la Belgique et l'Italie ne comportent pas une pareille circulation, celle-ci a dû refuser vers la France qui seule pouvait la supporter, tant à cause de ses affaires que de son étalon d'argent.

Mais si l'étranger nous inonde d'écus il faut les lui remplacer; il n'accepte que peu ou pas nos billets de Banque et dans tous les cas transitoirement; c'est donc notre or qui, comme pour l'indemnité de guerre, finira par le payer. Et quand l'argent, repoussé de toute part en Europe, sera déprécié, il se trouvera entre les mains de porteurs français qui resteront les victimes de la spéculation étrangère.

Alors notre or sera expatrié, nous nous trouverons en face d'un éternel cours forcé d'une circulation excessive d'écus dont tout le monde connaît les inconvénients.

C'est donc dans l'intérêt général que la Banque refuse les écus belges et italiens, et une digue puissante qu'elle oppose aux flots de la spéculation étrangère et, faut-il le dire, quelquefois française,

c'est une des plus fermes et des meilleures mesures qu'elle ait prises, c'est un service patriotique après tous ceux qu'elle a rendus depuis quelques années. (Courrier du Nord).

Monsieur le Directeur,

Encore un fait à propos de la dénomination des rues de Roubaix :

On a cru devoir débaptiser la rue Mazagran (quartier du Trichon), pour la nommer rue Milae. Ce nom de Mazagran rappelait pourtant un souvenir bien glorieux pour les armes françaises; mais l'héroïque fait d'armes dont Mazagran a été le théâtre s'est accompli en 1840, sous une monarchie, et l'on voit qu'à l'hôtel-de-ville, on est beaucoup plus républicain que Français.

Agréé, etc.

UN ABONNÉ.

P.-S. — A propos, MM. les inspecteurs municipaux devraient bien se rappeler qu'on écrit Watrelos et non Watrelez.

Une pétition a été adressée dans notre région à l'Assemblée nationale, pour donner une suite au projet de loi de MM. Fresneau et Canan, sur l'organisation de l'aumônerie dans l'armée.

Les pétitionnaires demandent, comme pères de famille, qu'il soit pourvu aux besoins religieux et moraux des jeunes gens appelés dans le régiment à faire l'apprentissage de la vie sociale et qu'on y trouve surtout des guides pour les sauvegarder des périls et des séductions qui les y attendent.

Ceux qui, pendant la campagne dernière, ont servi réellement dans une armée active, appuieront, nous n'en doutons pas, cette pétition, dont le but évident est de faire des hommes de devoir pour l'avenir.

Un concours d'escrime aura lieu le 25 janvier, à l'Hôtel-des-Pompiers. On offre aux amateurs les prix suivants :

1<sup>er</sup>. — Médaille d'or avec diplôme d'honneur;

2<sup>e</sup>. — Médaille d'argent grand module, avec diplôme d'honneur;

3<sup>e</sup>. — Médaille d'argent, avec diplôme.

Les tireurs qui voudraient prendre part à ce concours peuvent se faire inscrire personnellement ou par lettre, à l'Hôtel-des-Pompiers.

Les vols se multiplient, et décidément il y a à Roubaix des bandes de malfaiteurs organisés. Hier, dans la soirée, on s'est introduit dans une maison de la rue Neuve, et on y a volé divers objets déposés dans le vestibule.

Dans une maison en construction de la rue Saint-Georges on a enlevé les outils des ouvriers maçons.

La rue des Longues-Haies était encore, hier, vers dix heures du soir, le théâtre d'une de ces scènes qui trop souvent se reproduisent dans ce quartier. — Le sieur Vanlart qui, depuis trois semaines environ, ne se plaît qu'à troubler la tranquillité de ses voisins, ne trouva pas d'autre moyen pour satisfaire sa manie, que de s'en prendre à ses deux filles. — Après avoir voulu les mettre à la porte, il les saisit à la gorge et les serra fortement, voulant les étrangler, disait-il. — Aux cris poussés par ces deux malheureuses, cinq ou six voisins se levèrent et accoururent à leur secours. On les délivra et la police vint dresser procès-verbal.

Hier, on volait de la viande chez un marchand boucher du Trichon, aujourd'hui on signale dans notre ville une société de voleurs d'un autre genre : « Les voleurs de chiens. » Depuis quelques jours M. Ver... a vu disparaître son chien de garde, M. Tal... son chien de chasse et M. Chateaubriard, son chien de luxe. — Nous croyons savoir qu'on est sur la trace du voleur du chien de cette dernière personne, et par conséquent près de découvrir toute la bande dont nous venons de parler.

Il se disposait à continuer sur ce ton, mais sa femme indignée de ces plaisanteries en un pareil moment, lui ferma la bouche et le poussa hors de la chambre.

Quelle nouvelle annonça-t-il à ses convives en redescendant? On ne sait, mais peu à peu le bruit redoubla dans la salle à manger, et, quelques heures plus tard, le son des voix, le bruit des chansons, montait distinctement jusqu'au premier étage. Étrange et triste jour de noces pour le pauvre Valentin! La nuit — sa première nuit de noces — le trouva assis avec madame Mianans auprès du lit d'Hélène, tous deux pleurant et le cœur brisé, quoique la malade fût mieux et parut reposer tranquillement.

V

« Lisseghem, le 25 mars 1859. »

« Mon cher Henri, »

« Depuis que je t'ai annoncé avec une certaine joie que ma femme Hélène n'est plus alitée, j'ai pris plus d'une fois la plume pour t'écrire, mais chaque fois le découragement m'a vaincu. Je suis honteux de l'ennuyer ou plutôt de l'attrister sans cesse par mes plaintes désespérées, car je ne doute pas que tu ne prennes une part très-vive à mes souffrances. »

« Il y a des situations affreuses, sans issue, si fatales et si irrévocables, qu'elles entraînent même en nous le besoin d'épanchement. Ce besoin, je

l'éprouve de nouveau et je veux te confier le terrible supplice auquel je suis condamné. Si tu crois que j'ai été imprudent, excuse-moi; si tu me trouves coupable, pardonne-moi; si réellement j'ai erré, je l'expie amèrement. »

« Voilà plus de trois mois que je t'ai écrit. Depuis, je suis allé avec ma femme habiter notre petit château. Quelle vie! C'est la nuit, une nuit éternelle... »

« Hélène va et vient comme une ombre; elle ne parle pas, et, si par hasard elle répond, lorsque je m'enhardis à lui parler, c'est d'une façon si brève et si laconique, qu'on dirait que parler lui fait mal. »

« Cependant elle est douce et patiente, polie et amicale en apparence; mais elle me fuit, et jamais je ne puis l'approcher sans la chercher et la surprendre. Mais alors, hélas! un poignard me perce le cœur. Dès qu'elle entend le son de ma voix, dès que le bruit de mes pas lui révèle mon approche, ce même frisson nerveux l'agite tout entière. »

« Lorsque parfois elle rencontre mon regard sans s'y attendre, ses yeux se remplissent d'effroi et d'horreur, comme à l'aspect d'une affreuse apparition. Elle erre dans les chambres du château et dans les allées du parc comme un fantôme, comme une âme en peine. Elle pleure et soupire en secret; elle devient chaque jour plus maigre et plus pâle. »

« Bien, rien au monde ne paraît assez puissant pour l'arrêter sur le chemin fatal qui fait au diable son chemin, dit

fortifiez-moi, éclairiez mon pauvre esprit; inspirez-moi, indiquez-moi le moyen de la défendre contre cette terrible fin! Oui, oui, Henri, elle mourra, parce qu'elle se sent liée à cet homme disgracié qu'elle hait de toutes les forces de son âme. Et, moi, insensé, qui espérais par mille preuves de soumission, de dévouement et d'amour, obtenir au moins d'elle indulgence et pardon! Tousmes efforts ont échoué; bien plus, j'ai eu la conviction que tous mes actes au lieu de la fléchir, ne font que l'affliger et l'irriter davantage. J'ai fait construire une grande serre où j'ai rassemblé mille fleurs et plantes rares, j'y ai fait un rocher d'où tombe sans cesse une eau vive. Des poissons rouges qui viennent manger dans la main nagent entre les pierres moussues. Sous un dais de grenadille grimpanche, un banc de mousse invite au repos. J'ai été l'architecte et le jardinier de ce petit paradis, dans l'espoir qu'Hélène prendrait quelque plaisir à s'y asseoir. »

« Hélas! elle ne veut pas aller dans la serre, sous prétexte que la chaleur et les parfums des fleurs lui attaquent les nerfs. Mais je vois bien ce que c'est : j'ai respiré dans cet air, j'ai touché ces fleurs, j'ai construit ce palais enchanté, moi, l'être détesté! »

« Quand elle était jeune fille, elle avait un plaisir extrême à se promener en voiture ouverte. J'en ai acheté une avec deux beaux chevaux. Elle n'a pas encore voulu y mettre le pied; elle ne peut plus supporter les cahots d'une voiture, dit

elle. Je lui envoie, sans qu'elle le sache, des malades et des pauvres, et je l'engage à les assister et à les consoler; mais elle se contente de faire distribuer des aumônes par une servante. »

« Ah! je le vois bien, elle ne prend plaisir à rien. Elle aspire par mille de la délivrance, et, comme la tombe brise tous les liens, elle veut vivre comme une morte pour hâter l'instant souhaité. Dans la pièce où elle se tient souvent, elle baisse tous les rideaux et rend tout si sombre autour d'elle, que les yeux ont peine à s'habituer à cette demi-obscurité. Elle fuit toute clarté, elle hait tout bruit. Les domestiques connaissent ses désirs et y obéissent. Moi-même, je n'ose plus parler haut. Notre demeure est comme une caverne habitée par des spectres muets. »

« Dans les commencements, ses parents venaient nous voir souvent avec son père, qui se moquait de son incompréhensible tristesse; elle était aussi silencieuse qu'avec moi. Mais avec sa mère, quand elles sont absolument seules, elle montre un peu plus de confiance; à chacun elle donne pour explication qu'elle se sent très-malade et que sa conduite n'est que la conséquence de son affection nerveuse. »

« Si je tremble en présence d'Hélène comme un enfant effrayé, je me suis du moins senti un peu de courage pour repousser les railleries grossières et les injustes reproches de son père. Un jour, je lui ai fait comprendre que ma patience

était à bout et que je ne voulais pas être plus longtemps l'objet de ses grossièretés. »

« Depuis lors, il n'est pas revenu, et j'en remercie le Ciel. Cela m'ennuie affreusement de m'entendre accuser sans cesse de lâcheté, et d'entendre constamment des menaces de violence contre Hélène, pour vaincre son prétendu entêtement. »

« Peut-être me taxeras-tu aussi de lâcheté. Quelquefois je doute moi-même si ma faiblesse n'est pas la cause de ce qui arrive. Mais, Henri, qui serait assez cruel pour adresser une parole dure à ce pauvre agneau, assez inhumain pour maltraiter cet ange? Oui, c'est un ange. Elle est aussi malheureuse que moi, et jamais une plainte, jamais un reproche, rien. »

« Une autre raison me retient et fait de moi son esclave timide. Je croyais, avant mon mariage, l'aimer avec toute la puissance dont le cœur humain est capable. Quelle erreur! Maintenant je l'aime mille fois plus, à tel point que je me laisserais volontiers couper la main pour un seul de ses doux sourires. »

« Et la voir mourir! Sentir en mon cœur la soif d'un amour partagé, et vivre à ses côtés avec la certitude que je suis son bourreau et son meurtrier! »

« Pourquoi Dieu m'a-t-il donné la fortune qui m'a conduit là? Etait-ce une malédiction? Moi, moi, le meurtrier